

M. Christian CAËL, Maire  
MAIRIE  
1, Place du Général de Gaulle  
88430 CORCIEUX

Référence  
JM/AMV/RB/RH

Dossier suivi par  
Romuald BOGUENET

EPINAL, le 19 mai 2025

**Objet : Avis de Modification simplifiée n°2**  
*CORCIEUX*

Monsieur le Maire,

Par courriel reçu le 5 mai 2025, vous avez transmis à la Chambre d'Agriculture des Vosges un dossier de demande de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CORCIEUX et je vous en remercie.

Ce projet consiste à modifier le règlement de la zone UB afin d'autoriser un projet d'installation d'un bâtiment commercial Colruyt.

Ce projet est localisé en zone UB du PLU en vigueur. L'adaptation du règlement de zone, vise à adapter entre autres les articles 6 et 11. Cette modification ne soulève pas d'observation particulière.

Compte tenu des éléments ci-dessus, la Chambre d'Agriculture émet un **avis favorable** à cette demande de modification simplifiée n°2.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Le Président,  
Jérôme MATHIEU

**Siège Social**

La Colombière  
17 rue André Vitu  
88026 Épinal Cedex  
Tél. : 03 29 29 23 23  
Fax : 03 29 29 23 60  
Email : [contact@vosges.chambagri.fr](mailto:contact@vosges.chambagri.fr)

**Site de Gérardmer**

Le Costet Beillard  
376 route d'Épinal  
88400 Gérardmer

**Site de Neufchâteau**

32 avenue du Général Henrys  
88300 Neufchâteau